

13^e CONGRÈS
ARIBa

“
Malvoyance
de **l'enfant** &
maladies
génétiques
”

VEND 27 & SAM 28
NOV 2020
STRASBOURG
Hôtel Hilton

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin par participant / Date limite d'inscription : 02 novembre 2020

Mme M. Dr Pr Nom, Prénom :

Profession : en activité retraité

Institution, organisme, société :

Adresse :

.....

.....

Tél. : Courriel :

À retourner par courrier : ARIBa 12 chemin du Belvédère, 30900 Nîmes
ou par courriel (si virement bancaire) : ariba.30@wanadoo.fr

Renseignements complémentaires : tél. 04 66 68 00 30
ou www.ariba-vision.org, rubrique agenda

droits d'inscription
au verso

1 ► DROITS D'INSCRIPTION

Ils comprennent : l'accès aux conférences, à l'exposition, les actes du congrès, les pauses café et le déjeuner du vendredi 27 novembre 2020.

	membre ARIBa	non membre
médecins	<input type="checkbox"/> 185 €	<input type="checkbox"/> 230 €
autres professionnels	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 185 €
en recherche d'emploi* ou retraités	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 70 €
étudiants**	<input type="checkbox"/> 55 €	<input type="checkbox"/> 55 €
formation continue	<input type="checkbox"/> 240 €	<input type="checkbox"/> 240 €

*Joindre un justificatif. **En cours d'étude pour l'obtention d'un diplôme d'état et n'exerçant pas d'activités professionnelle rémunérée en parallèle aux études. Joindre un justificatif

TOTAL 1

..... €

2 ► SOIRÉE DE CONGRÈS : de l'ill à la winstub

Apéritif au fil de l'ill, dîner dans une winstub

Soirée limitée à 70 personnes. Programme sous réserve.

Soirée du vendredi 27 novembre

55 € x couvert(s) =

TOTAL 2

..... €

TOTAL 1 + TOTAL 2 =

..... €

PAIEMENT

- Par chèque bancaire joint à l'ordre de : ARIBa
 Par virement bancaire : joindre photocopie de l'ordre de virement.

CRCA DU LANGUEDOC

IBAN :

FR76 1350 6100 0091 0254 5100 144

BIC :

AGRIFRPP835

Une facture acquittée vous parviendra à réception de votre règlement.

Conditions d'annulation : toute demande d'annulation d'inscription ou de réservation de dîner de congrès doit être signifiée par écrit auprès de l'ARIBa, le cachet de la poste ou la date du message mail feront foi.

■ **Demande d'annulation avant le 10 novembre 2020 :** votre demande de remboursement devra être accompagnée d'un justificatif et donnera lieu à une retenue de 20% pour les frais de dossier. Le remboursement de votre inscription s'effectuera après le congrès.

■ **Demande d'annulation après le 10 novembre 2020 :** votre demande de remboursement devra être accompagnée d'un justificatif et donnera lieu à une retenue de 80% pour les frais de dossier et la restauration déjà réservée et réglée par nos soins. Le remboursement de votre inscription s'effectuera après le congrès. Aucune soirée de congrès ne pourra être remboursée pour toute demande d'annulation formulée après le 10 novembre 2020.

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte au-delà du 4 décembre 2020.

■ **Crise sanitaire :** dans le cas d'une annulation de congrès du fait d'un confinement sanitaire imposé dans la région Grand-Est par décret, les montants payés seraient intégralement remboursés, quelles que soient les dates d'inscription.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et en accepte les termes.

Date et signature :

.....